

**DEUXIEME
INVENTAIRE DE LA
FAUNE
DU FORT DE
SAINT-PRIEST
1999**



**Deuxième inventaire
de la faune
du
Fort de Saint-Priest
1999**

Mairie de Saint-Priest

Etude réalisée par :

C.O.R.A. Rhône
Centre Ornithologique Rhône-Alpes Section Rhône
Maison Rhodanienne de l'Environnement
32, rue Sainte Hélène
69002 Lyon

Chargé d'Etude :
Vincent GAGET
30 septembre 1999

Avec la participation de :
L'ensemble des membres du CORA Rhône
(Relevés ornithologiques et gestion associative)
Pierre ATHANAZE, Pascale et Lydie DUBOIS, Daniel GRAND,
Yves TUPINIER (chiroptologue)

CORA Rhône

SOMMAIRE

<u>Remerciements</u>	P 4
<u>I. Introduction</u>	P 5
<u>II. La zone d'étude</u>	P 6
<u>Description du site</u>	
<u>III. Méthodologie</u>	P 8
<u>IV. résultats : Synthèse des observations avifaunistiques</u>	P 9
A. Avifaune	
Liste globale	
Liste des espèces nicheuses	
Les espèces les plus communes	
Les espèces les plus rarement observées ou très localisées	
Les espèces patrimoniales du Fort de Saint-Priest :	
fiches descriptives	
* Le moineau friquet	
* La chouette hulotte	
* Le bruant zizi	
B. Les autres espèces observées	
* Reptiles	
* Amphibiens	
* Mammifères	
* Une note particulière sur les chiroptères	
* Poissons	
<u>V. Remarques et commentaires sur l'ensemble du site</u>	P 24
A. Tableau récapitulatif des espèces observées en 1999 comparé aux espèces observées en 1982	
B. Commentaires	
C. Un site pour les amphibiens	

VI. Conclusion

P 29

VII Bibliographie

P 30

VIII. Annexes

P 30

A. Dossier de presse

B. Fiche d'inventaire C.O.R.A.

Remerciements

CORA Rhône

Nos remerciements s'adressent à :

- Monsieur MARC EYNARD, directeur de l'environnement urbain et du cadre de la vie de la commune de Saint-Priest,
- Monsieur GEORGE MAÏNI des espaces vert de la ville de Saint-Priest,

Qui ont permis cette étude et nous ont accordé leur confiance en nous chargeant de sa réalisation.

- Monsieur Yves TUPINIER, chiroptologue, qui nous a fait découvrir le monde mystérieux des Chauves souris.

I. Introduction

En 1982, 1983 le GRAPPE (Groupe de Recherche et d'Action Pédagogique Pour l'Environnement) réalisait un premier inventaire naturaliste sur le Fort de Saint-Priest et

ses environs qui aurait pu être intégré au chapitre : *Etude de l'impact de la réalisation de la rocade D 300 et de l'A 46 Sud sur le milieu naturel.*

Vers la fin des années 80, les travaux de réalisation de la rocade Est étaient bien engagés pour se terminer dès le début des années 90, en prenant soin d'éviter au maximum le Fort de Saint-Priest.

Le GRAPPE dans son étude dénombre 11 espèces de mammifères, 3 espèces d'amphibiens, 5 espèces de reptiles et 48 espèces d'oiseaux.

La centrale informatique du Centre Ornithologique Rhône Alpes C.O.R.A. nous indiquait qu'entre 1976 et 1996 quarante trois d'espèces d'oiseaux et de reptiles avaient été répertoriées avec une précision d'observation communale allant au niveau du lieu dit du Fort de Saint-Priest. Pour les reptiles, une seule observation a été réalisée entre 1976 et 1987 : la mention d'une Vipère aspic le 20/07/1976 par GRAND (D.). Aucune donnée n'est enregistrée depuis juin 1996.

Depuis le début des années 90, la municipalité de Saint-Priest a pris en compte l'ensemble de l'environnement dans tous ses projets de gestion des espaces verts. La pose de nichoirs, la gestion différenciée, la conservation d'arbres morts, la plantation de haies vives, sont autant d'actions qui visent à conserver ou à améliorer la biodiversité qui constitue le patrimoine naturel de la commune.

Le Fort de Saint-Priest est devenu un parc urbain, bordé par les terrains de sport de la commune, par un lotissement et une voie à très grande circulation sur 2 fois 3 voies. Il était devenu important de faire le point sur le peuplement faunistique de cet espace qui a été profondément bouleversé dans toute sa périphérie.

En fonction des résultats obtenus, des orientations de gestion d'espace ou de valorisation de pratique d'entretien peuvent en découler.

Dans tous les cas, la réactualisation des inventaires faunistiques nous permet de visualiser l'impact de nos aménagements et constitue un outil aux supports de communication auprès des habitants jeunes et moins jeunes pour leur faire découvrir les richesses naturelles oubliées et insoupçonnées se développant aux portes de chez eux.

II. La zone d'étude

Le Fort de Saint-Priest situé à l'Est du bourg de la commune est le bâtiment central d'un parc urbain de 32 hectares qui porte son nom.

Il est délimité à l'Est par l'A 46 sud, au sud par le chemin de Saint Bonnet de Mûres (attention n'est pas prise en compte dans le périmètre de l'étude, la petite parcelle où est

pratiquée l'élevage de chevaux et les sauts d'obstacles) ; à l'ouest les terrains de sport communaux et le lotissement du Grisard en font la limite et au nord c'est la rue Jules Verne qui relie Saint-Priest centre au hameau de Mamissieux.

(voir carte page suivante)

Description du site :

Sur toute la bordure Est en contact avec l'A 46 Sud, un talus de plusieurs mètres de haut sert de mur antibruit. Des buissons et arbustes de 1 à 1.5 mètres sont en cours de colonisation de l'ensemble du talus.

Sur la partie Nord, on trouve une grande pelouse fauchée volontairement très tardivement et laissant ainsi les plantes fleurir et grainer pour la plupart. Une piste de bicross est annexée à cette pelouse. Plus près du bois du fort, une zone bocagère avec des arbres de haut jet donne un caractère champêtre à l'espace.

A l'ouest, on découvre une pelouse ornée d'arbres isolés. Ces arbres ont une taille encore moyenne en 1999.

Au centre de cet espace de 32 hectares, un bois masque le Fort de Saint-Priest. Ce bois vieux de plusieurs décennies est présent sur toute la périphérie et sur le mamelon central du fort. Les essences végétales qui constituent ce boisement sont sensiblement les mêmes que celles inventoriées en 1982, à savoir une très grande majorité de feuillus avec des chênes pédonculés, des érables planes, érables sycomores, cornouillers, tilleuls sauvages et robiniers faux acacia. Quelques séquoias géants ont été implantés depuis 1993.

Une mare de 200 mètres carrés a été réalisée entre le boisement du fort et le talus de l'A46. L'étanchéité n'est pas encore parfaite et la profondeur n'excède pas 60 cm en pleine eau. Cette mare constitue un milieu tout à fait particulier qui influencera sans nul doute les résultats de l'inventaire de la faune du fort.

La fréquentation du site est importante : Jogging le matin par bon nombre d'habitants, promenade avec les chiens, présence des collégiens voisins, promenade dominicale intense etc. Par ailleurs, aucun véhicule à moteur ne parcourt l'espace, excepté le personnel qui entretient le site.

III. Méthodologie

Le deuxième inventaire de la faune du Fort de Saint-Priest est axé sur les relevés avifaunistiques en période de reproduction et sur les relevés herpétologiques au cours de la même période. L'inventaire des mammifères du fort n'a été réalisé qu'à partir des indices de présence.

Un cas particulier : à la suite de différentes discussions avec le Docteur Yves TUPINIER à propos des poses de nichoirs à chiroptères effectuées les années passées sur la commune et au vu des indices de présence de chauves souris dans lesdits nichoirs, nous nous sommes proposés d'effectuer des contrôles de présence de chiroptères au cours de

deux soirées et suivant la méthode d'enregistrement des ultrasons émis par les Chauves souris. Les résultats obtenus nous ont permis de compléter la liste des mammifères présents sur la commune.

Entre le 18/02/1999 et le 6/03/1999 4 inventaires avifaunistiques sommaires ont été effectués.

Entre le 7/03/99 et le 1/07/99, le site a été parcouru cinq fois dans sa totalité (à l'exception du fort fermé au public). Les inventaires ont été réalisés à pied et en matinée pour le 7/03, 14/03, 6/05 et le 21/05. Un inventaire a été réalisé le 7/06/99 en soirée.

Deux autres inventaires spécialement dirigés vers la recherche des chiroptères ont été réalisés le 21/06 après 22 heures par une température inférieure cette nuit là à 12° et le 12 juillet après 22 heures par une belle soirée chaude avec plus de 20° et une atmosphère orageuse. Ces inventaires nocturnes ont été l'occasion de réaliser des inventaires auditifs de la faune nocturne présente sur le site.

Les observations réalisées ont été notées et précisées à l'aide des fiches ATLAS CORA-Rhône (voir annexe).

Les observations situées entre le 7/03 et le 1/07/99 ont été réalisées avec une grande précision du lieu et du nombre d'individus observés. Chaque observation est répertoriée par rapport au lieu exact du contact en prenant soin de ne pas recompter les mêmes individus. Les observations analysées nous ont permis de préciser les statuts de reproduction des espèces rencontrées pour l'ensemble du Fort de Saint-Priest. Pour l'avifaune contactée entre le 7/03/99 et le 1/07/99, nous avons pu estimer le nombre de couples reproducteurs, sur la zone d'étude, au moins pour leur représentation minimum. Le niveau de renseignement est proche de la méthode de quadrats (Terre et la vie 105 1958 p 85 à 102 C.FERRY et B ; FROCHOT).

Nous avons également exploité les données de la centrale ornithologique du C.O.R.A-Rhône où toutes les observations effectuées par les membres de l'association sont enregistrées. Nous avons pris particulièrement en compte les observations réalisées en 1996. Ces observations sont les plus récentes, et les méthodes d'analyse sont les mêmes que celle utilisées en 1999.

IV. résultats : Synthèse des observations faunistiques

A. Avifaune

Liste globale :

N : nicheur sur le site

NHS : nicheur hors du site

M : migrateur

H : hivernant

Nom	CORA Rhône Nom V	1996	1999
Grand Cormoran	Phalacrocorax carbo		M

Milan noir	Milvus migrans		M
Milan royal	Milvus milvus		M
Epervier d'Europe	Accipiter nisus		M
Buse variable	Buteo buteo		N
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	N	N
Faucon pèlerin	Falco peregrinus		M
Gallinule poule d'eau	Gallinula chloropus		N
Mouette rieuse	Larus ridibundus		H
Pigeon ramier	Columba palumbus		N
Pigeon colombin	Columba oenas		N
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto		N
Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	N	
Chouette hulotte	Strix aluco		N
Martinet noir	Apus apus		NHS
Guêpier d'Europe	Merops apiaster		M
Pic vert	Picus viridis		N
Pic épeiche	Dendrocopos major		N
Pic épeichette	Dendrocopos minor	N	
Alouette des champs	Alauda arvensis		NHS
Hirondelle rustique	Hirundo rustica		NHS
Pipit des arbres	Anthus trivialis	N	
Bergeronnette grise	Motacilla alba	N	
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes		N
Rouge-gorge familier	Erithacus rubecula		N
Rossignol philomèle	Luscinia megarhynchos		N
Rouge-queue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus		M
Rouge-queue noir	Phoenicurus ochruros		N
Tarier pâtre	Saxicola torquata	N	
Merle noir	Turdus merula		N
Hypolaïs polyglotte	Hippolais polyglotta		N
Fauvette des jardins	Sylvia borin		N
Fauvette grisette	Sylvia communis		NHS
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla		N
Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus		N
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita		N
Roitelet triple bandeau	Regulus ignicapillus	N	
Gobemouche noir	Ficedula hypoleuca		M
Gobemouche gris	Muscicapa striata		M
Mésange bleue	Parus caeruleus		N
Mésange charbonnière	Parus major		N
Mésange noire	Parus ater	N	
Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus		N
Sittelle torchepot	Sitta europaea		N
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla		N
Etourneau sansonnet	Sturnus vulgaris		N
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus		N
Geai des chênes	Garrulus glandarius		N
Pie bavarde	Pica pica		N
Corneille noire	Corvus corone		N

Corbeau freux	Corvus frugilegus		H
Moineau friquet	Passer montanus		N
Moineau domestique	Passer domesticus		N
Pinson des arbres	Fringilla coelebs		N
Pinson du nord	Fringilla montifringilla		H
Serin cini	Serinus serinus		N
Tarin des aulnes	Carduelis spinus		H
Verdier d'Europe	Carduelis chloris		N
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis		N
Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula		H
Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina		NHS
Bruant proyer	Miliaria calandra		NHS
Bruant zizi	Emberiza cirrus		N

Commentaires :

63 espèces d'oiseaux ont été contactées. 7 d'entre elles ont été notées nicheuses en 1996 et n'ont pas été revues en 1999 (voir paragraphe les «espèces nicheuses»). Les périodes d'observations réalisées ne sont pas propices à l'inventaire des espèces migratrices ou hivernantes, pour lesquelles les mesures de gestion et les modifications de biotopes qui pourraient être adoptées sur le site ne seraient pas forcément influentes.

Liste des espèces nicheuses :

Nom	Nom v	1996	1999	commentaires
Buse variable*	Buteo buteo		N	Au moins 1 couple a son nid en partie Est ; un deuxième couple est à proximité du fort ou dans le fort. En 1982 leur présence est notée mais comme <i>nicheuse à l'extérieur du fort</i> .
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	N	N	2 individus sont observés sur la prairie nord, PA avait découvert le nid dans le fort en 1996.
Gallinule poule d'eau*	Gallinula chloropus		N	1 couple s'installe en 1999 dans la mare et nourrit 3 poussins le 7 juin. Le 1/07 les poussins se promènent sur la mare.
Pigeon ramier	Columba palumbus		N	3 à 4 couples se partagent le fort. Ils sont ici très discrets.
Pigeon colombin*	Columba oenas		N	Cet oiseau relativement rare au niveau Rhônalpin est très abondant dans Lyon et sa banlieue. Le fort n'est pas exclu : 3 à 4 couples sont présents. L'espèce est cavernicole, elle a su profiter des nichoirs à Hulotte installés (2 des 6 nichoirs avaient été occupés).

Tourterelle turque*	Streptopelia decaocto		N	Elle se rencontre aux abords du lotissement près du parking ; 1 à 2 couples sont présents.
Tourterelle des bois*	Streptopelia turtur	N		Elle n'a pas été contactée en 1999. Le fait est assez surprenant car le milieu lui conviendrait tout à fait. PA l'observait en 1996, mais en 1982 elle n'était déjà pas notée sur l'inventaire.
Chouette hulotte*	Strix aluco		N	Des nichoirs ont été spécialement installés pour elle depuis 1993. Au cours d'un nettoyage début 1999, la confirmation de sa nidification a pu être faite ainsi que l'utilisation d'un deuxième nichoir.
Pic vert	Picus viridis		N	En 1982, l'espèce est signalée venant se nourrir sur le site. En 1996, PA note sa nidification. En 1999, 2 couples se partagent le site. 2 juvéniles sont observés le 1 ^{er} juillet
Pic épeiche	Dendrocopos major		N	Noté comme nicheur en 1982 c'est le plus commun des pics français. 3 à 4 couples sont présents sur le fort.
Pic épeichette*	Dendrocopos minor	N		Tout petit et très discret. L'espèce est sans doute passée inaperçue en 1999. PA le trouvait nicheur en 1996. En 1982 il n'était pas observé. Sa présence serait toutefois à confirmer.
Pipit des arbres*	Anthus trivialis	N		PA note un mâle chanteur en juin 1996 ; Il n'est pas confirmé en 1999
Bergeronnette grise	Motacilla alba	N		Noté en 1982. PA note 1 mâle chanteur isolé en 1996. Aucune observation de cet oiseau démonstratif en 1999.
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes		N	Noté en 1982. 3 à 4 couples sont présents dans le fort.
Rougegorge familier	Erithacus rubecula		N	Plus de 5 couples se partagent la périphérie du fort. Noté en 1982.
Rossignol philomèle	Luscinia megarhynchos		N	8 chanteurs sont répartis de façon homogène sur le site. Ils sont un bon indicateur de la présence de milieu buissonnant bas.
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros		N	1 couple est présent aux abords des terrains de sport.
Tarier pâtre	Saxicola torquata	N		Noté en 1982. PA confirme sa présence en 1996. Il n'est pas observé en 1999 malgré qu'il soit très démonstratif.
Merle noir	Turdus merula		N	1 seul couple était noté en 1982. Plus de 10 couples occupent le fort ; c'est une des espèces les plus communes.
Hypolaïs polyglotte*	Hippolaïs polyglotta		N	Absente en 1982. 4 couples sont répartis sur la périphérie du fort. Autre espèce indicatrice des milieux buissonnants déjà notée en 1996.
Fauvette des jardins*	Sylvia borin		N	L'espèce est très peu commune dans le département. Absente en 1982, notée en 1996, elle est confirmée en 1999 près de la mare "milieu" quelle affectionne particulièrement.
Fauvette à tête	Sylvia atricapilla		N	Plus de 7 couples sont présents sur le

noire				fort ; ceci en fait une des espèces les plus communes.
Pouillot fitis*	Phylloscopus trochilus		N	Au moins 2 couples sont situés au nord. Déjà noté en 1996.
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita		N	Etonnamment peu abondant. Un couple au moins niche au fort.
Roitelet triple bandeau*	Regulus ignicapillus	N		Noté en 1996 par PA, seule mention.
Mésange bleue	Parus caeruleus		N	7 couples au moins sont présents sur le fort. Espèce très commune.
Mésange charbonnière	Parus major		N	13 couples au moins ont pu être identifiés, mettant l'espèce au premier rang de représentativité dans le fort.
Mésange noire*	Parus ater	N		En 1982, le GRAPPE indique qu'il faudrait confirmer sa nidification. En 1996, PA la note en période favorable, mais elle n'est pas observée en 1999.
Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus		N	1 couple construit son nid le 14 mars. L'espèce est très précoce pour nicher et certainement plus d'un couple est présent dans le fort.
Sittelle torchepot	Sitta europaea		N	L'espèce est toujours présente mais très discrète au cours de la période d'étude.
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla		N	3 ou 4 couples se partagent les bois du fort et c'est au sud qu'il est le plus facile à observer.
Étourneau sansonnet	Sturnus vulgaris		N	Quelques couples se reproduisent dans le fort.
Loriot d'Europe*	Oriolus oriolus		N	PA trouve son nid en 1996. Un chanteur est toujours présent sur la zone nord en 1999.
Geai des chênes*	Garrulus glandarius		N	Peu commun. Un couple semble se reproduire dans le fort.
Pie bavarde*	Pica pica		N	Très démonstrative. 2 couples au moins sont sur le fort.
Corneille noire*	Corvus corone		N	2 ou 3 couples très discrets sont sur le fort.
Moineau friquet*	Passer montanus		N	Cette espèce très campagnarde est devenue rare ces dernières années dans le département. Elle reste toutefois commune dans l'Est Lyonnais. 3 couples sont encore présents entre le terrain de sport et le lotissement
Moineau domestique	Passer domesticus		N	C'est aux abords du lotissement qu'il est le plus fréquent. 5 couples s'y reproduisent.
Pinson des arbres	Fringilla coelebs		N	L'espèce fait partie des plus communes du fort avec plus de 6 couples.
Serin cini	Serinus serinus		N	L'espèce fait partie des plus communes du fort avec plus de 6 couples que l'on recherchera de préférence dans la lisière du bois.
Verdier d'Europe	Carduelis chloris		N	Très commune dans les pelouses avec les arbres isolés, partie Ouest notamment. 7 couples se reproduisent ici.
Chardonneret	Carduelis		N	Comme pour le Verdier avec 8 couples

élégant	carduelis			au moins !
Bruant zizi*	Emberiza cirrus		N	Seul une observation fin août était relatée en 1982. En 1999, jusqu'à 4 chanteurs seront observés sur la prairie Nord le 6/5.

PA : Pierre ATHANAZE

N : espèce nicheuse

* : nouvelle espèce nicheuse apparue après 1982

Commentaires :

43 espèces sont notées nicheuses dans le fort entre 1996 et 1999 contre 28 en 1982.

125 couples d'oiseaux au moins représentent ces 43 espèces.

19 espèces sont notées comme nouvellement nicheuses dans le fort.

Plusieurs espèces nicheuses en 1982 ont disparu : comme la Chouette chevêche, l'Alouette des champs, l'Accenteur mouchet, le Gobemouche gris ou le Bruant jaune.

La Chouette chevêche et l'Alouette des champs ont disparu du fait de la modification du mode de gestion des zones périphériques au bois. L'agriculture a été repoussée au-delà des limites du site et les espèces avec.

Depuis 1960 L'accenteur mouchet n'est que très rarement signalé en période de reproduction dans l'Est Lyonnais. Il n'est donc pas surprenant de le voir rayé des listes des oiseaux nicheurs tout comme le Bruant jaune qui apparaît absent dans les plaines de l'Est Lyonnais. Par contre, pour le Gobemouche gris qui est une espèce cavernicole des grands bois et des grandes futaies, son absence en 1999 reste douteuse ; l'espèce est à rechercher pour les années futures.

Apparition de 19 nouvelles espèces :

La Buse variable, le Pigeon colombin, la Tourterelle des bois, le Pic épeichette, le Roitelet triple bandeau, la Mésange noire, le Lorient d'Europe, le Geai des chênes, la Pie bavarde et la Corneille noire sont toutes des espèces de milieu forestier.

Le boisement du fort par son vieillissement et sa taille se rapprochent du milieu forestier et s'éloigne de la friche colonisée par les ligneux. Pour conserver ces espèces et attirer d'autres espèces forestières, il faudra prendre garde à ne pas renouveler trop vite le boisement et surtout conserver des essences autochtones en veillant à limiter la plantation de plantes indigènes comme les séquoias.

La Gallinule poule d'eau apparaît suite à la création de la mare. D'autres espèces pourraient s'installer sur cette mare, surtout si celle-ci prend un peu d'ampleur et que l'îlot central semble plus distant des berges qu'il n'y paraît actuellement.

La Tourterelle turque doit son apparition dans le site au fait de sa fulgurante progression démographique et spatiale. Encore inconnue avant 1962 dans le département elle est devenue depuis une espèce ubiquiste (très commune partout).

L'Hypolaïs polyglotte, la Fauvette des jardins, le Pouillot fitis et le Bruant zizi sont des espèces des milieux buissonnants. Pour qu'ils s'installent, il leur faut non seulement des buissons d'essence autochtone densément plantés mais encore avec des zones ouvertes

sans trop d'entretien comme ici avec la pelouse où il est pris soin de laisser fleurir et grainer les plantes avec des plantations de buissons judicieusement positionnés !

Le Moineau friquet est une relique de la période rurale de la commune. Des attentions particulières pourraient lui être accordées pour devenir l'espèce emblématique afin de revaloriser l'esprit de campagne que l'on tient à préserver dans ce parc urbain. Des nichoirs spécialement conçus et posés sur les poteaux des terrains de sport pourraient être une solution pour la conservation et l'amélioration des effectifs de l'espèce.

Les espèces nicheuses les plus communes :

Nom	Nom v
Pigeon ramier	Columba palumbus
Pigeon colombin	Columba oenas
Pic vert	Picus viridis
Pic épeiche	Dendrocopos major
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes
Rougegorge familier	Erithacus rubecula
Rosignol philomèle	Luscinia megarhynchos
Merle noir	Turdus merula
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla
Mésange bleue	Parus caeruleus
Mésange charbonnière	Parus major
Pie bavarde	Pica pica
Moineau domestique	Passer domesticus
Pinson des arbres	Fringilla coelebs
Serin cini	Serinus serinus
Verdier d'Europe	Carduelis chloris
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis
Bruant zizi	Emberiza cirrus

Ce groupe de 18 espèces a été volontairement mis en évidence dans ce rapport. Si ces espèces ne représentent que 41 % du cortège avifaunistique, 85 % des oiseaux du fort en font partie.

CORA Rhône

Une promenade au printemps entre avril et juillet permettra à quiconque, qui voudrait porter un peu d'attention, d'observer ces 18 espèces sans difficulté et montrant, s'il est

besoin, la richesse du fort et la diversité de l'avifaune qui le peuple. Ces espèces pourraient être présentées sur un panneau ou sur un fascicule à l'intention du public ou des scolaires pour que la nature ne soit pas que Pigeons, Etourneau, et Moineau.

Les espèces les plus rarement observées ou très localisées :

Nom	Nom v		commentaires
Milan royal	Milvus milvus	M	2 passent en migration le 23/2/99.
Faucon pèlerin	Falco peregrinus	M	1 passe en migration le 7/3/99.
Gallinule poule d'eau	Gallinula chloropus	N	Elle reste très discrète dans la mare du fort.
Chouette hulotte	Strix aluco	N	1 couple se reproduit dans le bois du Fort. Peut être entendue les nuits d'hivers.
Guêpier d'Europe	Merops apiaster	M	30 oiseaux sont observés au-dessus du fort le 6/5/99. L'espèce niche pour la première fois à Saint-Priest en 1999 avec deux couples sur le lieu-dit des Lueps.
Pic épeichette	Dendrocopos minor		Gros comme un Moineau, ce Pic se tient volontiers tout en haut des grands arbres
Pipit des arbres	Anthus trivialis		Une seule mention en période de reproduction en 1996
Bergeronnette grise	Motacilla alba		En 1996, un mâle chantait mais il n'a pas été revu en 1999.
Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus	M	Observé uniquement en période de migration.
Tarier pâtre	Saxicola torquata		L'espèce semble avoir disparu mais peut être encore présente sur la zone de la piste bicross.
Hypolaïs polyglotte	Hippolaïs polyglotta	N	Cette espèce s'identifie à son chant ; elle reste dans les buissons
Fauvette des jardins	Sylvia borin	N	Comme l'Hypolaïs elle reste très discrète !
Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	N	Ce petit oiseau de 6 grammes est souvent caché derrière une feuille et seul son chant nous permet de détecter sa présence.
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus	N	Toujours en haut des arbres, c'est à son chant que l'on a pu confirmer sa présence sur le site.
Bruant proyer	Miliaria calandra	NHS	1 individu chantait sur la pelouse Nord mais vraisemblablement nichait de l'autre côté de la route.

CORA Rhône

N : nicheur sur le site

NHS : nicheur hors du site
M : migrateur

Quelques espèces rares ont pu être observées depuis le fort de Saint-Priest comme les Milans royaux ou le Faucon pèlerin. Le Fort et la ville de Saint-Priest se trouvent sur deux axes migratoires. Ceci nous permet de faire des observations d'espèces prestigieuses comme la Cigogne blanche ou mieux encore d'expliquer aux personnes présentes la fascinante migration des oiseaux, tout en restant à Saint-Priest.

Un premier axe migratoire Nord Est / Sud Ouest nous permet d'observer les oiseaux venus de suisse et se dirigeant sur l'Ouest de la Méditerranée.

Le deuxième axe plus Nord / Sud nous permet d'observer les Cigognes blanches et les Grands Cormorans plus particulièrement.

**Les espèces patrimoniales du Fort de Saint-Priest,
fiches descriptives :**

- * Le Moineau friquet
- * La Chouette hulotte
- * Le Bruant zizi



Chouette hulotte

Nom vernaculaire : **Moineau friquet**
Nom zoologique : **Passer montanus**
Famille : **Passéridés**

Description

Corps allongé et assez fin, tête ronde, ailes courtes, assez larges à la base et pointues, queue assez courte et un peu échancrée. Calotte et nuque marron vif, large trait noir entre l'œil et le bec, joues blanches avec une petite tache noire au milieu, demi collier sur la nuque, petite tache noire au menton et au centre de la gorge, dessous blanc teinté de brun sur les flancs, dos brun jaunâtre rayé de noir, croupion brun jaunâtre, ailes brun noir nettement liserées de roux avec 2 petites barres transversales blanches parallèles, queue brun noir liserée de roussâtre. Bec conique, court et très épais, noir (avec la base jaunâtre en hiver), pattes chair brunâtre, assez courtes et fines, œil brun noir. **(photo page de couverture)**

- Longueur totale : 14 cm
- Envergure : 22 cm

CORA Rhône

- Poids : 18-26 g

Habitat

Lisières des bois et bosquets dans les régions cultivées, grandes haies bordant les prairies, les pâturages et les chemins, vergers et jardins dans les villages avec de vieux arbres riches en cavités. Ne s'aventure pas dans les villes.

Activité et déplacement

Diurne. Sociable toute l'année. S'associe souvent aux troupes de bruants et de pinsons en dehors de la reproduction. Forme des dortoirs sur des arbres en été, mais passe la nuit dans des cavités en automne hiver. Se perche surtout sur les arbres et se nourrit au sol. Le moineau friquet est présent en France toute l'année. Il est sédentaire, mais en partie migrateur dans le Nord et l'Est. Des oiseaux originaires du Benelux, d'Allemagne et d'Italie passe l'hiver en France.

Reproduction

Niche en petites colonies. Nid d'herbes sèches et de foin, garni de nombreuses plumes, formant une boule avec une entrée sur le haut, et construit le plus souvent dans une cavité d'arbre ou parfois de mur. Deux ou 3 pontes par an, de fin avril à juillet, comportant de 4 à 6 œufs blancs, fortement tachetés de brun et de gris. Incubation par le couple pendant 11-14 jours. Jeune nidicole, nu à l'éclosion. Quitte le nid à 14-18 jours.

Alimentation

Graines principalement (plantes sauvages surtout), nombreux insectes, fruits et baies.

Répartition

Europe (sauf Islande, nord Scandinavie, sud-ouest péninsule Ibérique, Grèce), toute l'Asie. En France, le Moineau friquet est présent sur l'ensemble du territoire, en plaine et dans les vallées, mais il est plus rare du Finistère au Calvados, dans le Var, les Alpes-Maritimes, et en Corse.

Nom vernaculaire	: Chouette hulotte
Nom zoologique	: <i>Strix aluco</i>
Famille	: <i>Strigidés</i>

Description

Corps massif, ailes assez courtes, larges et arrondies, queue assez courte et légèrement arrondie, grosse tête ronde. Adulte, de gris brun à brun roux, strié de tacheté de noir dessus, séries de taches blanches formant une ligne sur l'épaule, face circulaire grise ou rousse, dessous blanchâtre lavé de gris ou de roux largement tacheté de brun noir à la poitrine et strié de noir au ventre et sur les flancs. Bec jaune verdâtre, fort et crochu, pattes assez longues et fortes, couvertes de petites plumes grisâtres ou brunâtres, gros œil brun noir. **(photo page 17)**

- Longueur totale : 37-39 cm
- Envergure : 94-104 cm
- Poids : 330-470 g (mâle), 390-570 (femelle)

Habitat

CORA Rhône

Alternance de forêts, bosquets, haies et de terrains dégagés (champs, pâtures, marais), boisements entrecoupés de clairières, parcs, allées de grands arbres. Pénètre jusqu'au cœur des villes, s'installant volontiers dans les maisons, parfois aussi dans des falaises rocheuses.

Activité et déplacements

Nocturne, se tient caché contre un tronc d'arbre ou dans un trou pendant le jour. Solitaire. Chasse à l'affût, repérant ses proies à l'ouïe. La Chouette hulotte est présente en France toute l'année. Elle est très sédentaire, et peu survivre à des hivers très rigoureux, même si l'enneigement est important.

Reproduction

Pond dans un arbre creux, une crevasse de rocher, parfois un bâtiment. Une ponte par an, de février à avril, comportant de 2 à 5 œufs blancs. Incubation par la femelle pendant 28-30 jours. Jeune nidicole, couvert de duvet blanc tacheté de gris. Quitte le nid à 25-30 jours, et se cache dans les branches. S'envole à 32-37 jours et devient indépendant 3 mois plus tard. Maturité sexuelle acquise à 1-2ans. Longévité maximale connue : 19 ans.

Alimentation

Rongeurs (mulots, campagnols, rats) et oiseaux (moineaux, pigeons, étourneaux) principalement, ces derniers sont nettement majoritaires en ville. Mange également des amphibiens et des insectes à l'occasion.

Répartition

Europe (sauf Islande, Irlande et nord de la Scandinavie), Afrique du Nord, Moyen-Orient, Russie méridionale, Asie du Sud-Est. En France, la Chouette hulotte se reproduit sur l'ensemble du territoire, à l'exception de la Corse et des zones montagneuses situées à plus de 1 200-1 500 m d'altitude.

Nom vernaculaire	: Bruant zizi
Nom zoologique	: <i>Emberiza cirrus</i>
Famille	: <i>Emberizidés</i>

Description :

Corps allongé, tête aplatie, ailes assez longues et pointues, queue assez longue et échancrée. Mâle, calotte gris olive striée de noir, front et gorge noirs, sourcil jaune souligné de noir, joue jaune entourée de noir, nuque et poitrine gris olive, dessous jaune, côtés de la poitrine et flancs roux striés de brun, dos brun roux rayé de noir, croupion gris olive, ailes brun noir liserées de roussâtre, queue brun noir bordée de blanc sur les côtés. Femelle, moins jaune et plus striée dessous, tête brunâtre avec 2 larges raies jaunâtres sur les côtés. Bec conique, assez épais, court et pointu, brun gris, œil brun noir.

- Longueur totale : 15,5-16,5 cm
- Envergure : 23,5 cm
- Poids : 17-25 g

Habitat :

Terrains ensoleillés et secs, à végétation clairsemée, parsemés d'arbres et de buissons. Haies, vergers, friches buissonneuses, vignobles, parcs et jardins, maquis.

CORA Rhône

Activités et déplacements :

Diurne. Grégaire en dehors de la reproduction, se tient en petites troupes lâches, souvent associé à d'autres bruants ou à des pinsons. Se nourrit au sol, et se perche fréquemment dans les arbres, en partie cachée par le feuillage, ou sur des fils, bien en vue. Le Bruant zizi est présent en France toute l'année. Il est surtout sédentaire, mais les oiseaux du Nord-Est et des zones d'altitude effectuent des mouvements migratoires vers le sud de la France, d'octobre à février-mars.

Reproduction :

Nid de mousse, de brindilles et d'herbes sèches, garni d'herbes fines et de crins, et bien caché au cœur d'un buisson touffu, en général entre 50 cm et 1,50 m au-dessus du sol. Deux ou 3 pontes par an, de mi-mai à août, comportant 3 à 4 œufs bleu-vert pâle, tachetés de gris et vermiculés de pourpre. Incubation par la femelle seule, pendant 11-13 jours. Jeune nidicole, couvert de duvet gris brun épais. Quitte le nid à 10-13 jours.

Alimentation :

Graines en automne hiver. Insectes et larves, araignées au printemps et en été.

Répartition :

Europe, au sud-ouest d'une ligne reliant l'Angleterre et la Bulgarie, nord-ouest de la Turquie, Afrique du Nord. En France, le Bruant zizi se reproduit partout (jusqu'à 1200 m d'altitude), mais il est rare ou absent au nord d'une ligne reliant l'estuaire de la Seine et les Vosges, ainsi que dans les Alpes-Maritimes. En hiver, il se raréfie encore dans le Nord-Est, les Alpes et le Sud-Ouest. Présent toute l'année en Corse.

B. Les autres espèces observées :

* Reptiles

Nom du reptile	Nom vernaculaire	1982	1999
Lézard vert	Lacerta viridis	X	
Lézard des murailles	Podarcis muralis	X	X
Orvet	Anguis fragilis	X	
Couleuvre d'Esculape	Elaphe longissima	X	
Vipère aspic	Vipera aspis	X	
Tortue de Floride			X

X : présence sur le site.

Notons l'absence d'observation de tous les Serpents, Orvet, Couleuvre d'esculape et Vipère aspic. Seul reptile, le très commun Lézard des murailles aura résisté à la surfréquentation du site. Une nouvelle espèce apparaît avec la mare : la Tortue de Floride qui ne se reproduit pas à l'état sauvage dans notre région et qui est l'œuvre d'introduction (punies par la loi) du fait du relâché des animaux de compagnie devenus trop grand pour l'aquarium des propriétaires.

* Amphibiens

Nom de l'amphibien	Nom vernaculaire	1982	1999
Alyte accoucheur	Alytes obstetricans	X	
Crapaud commun	Bufo bufo	X	
Grenouille verte	Rana kl. esculenta		X
Grenouille rieuse	Rana ridibunda		X
Grenouille rousse	Rana temporaria	X	X

X : présence sur le site.

Deux espèces patrimoniales ont disparu du site mais plus du fait de la disparition de l'étang du Clairon que du fait des modifications de milieu du Fort. L'Alyte accoucheur et le Crapaud commun trouvaient dans le bois le milieu idéal pour hiverner et estiver.

La Grenouille rousse prend possession de la mare mais déjà de gros prédateurs comme les Tortues de Floride ou les Perches soleil mettront à mal ses tentatives de reproduction. Les Grenouilles vertes et rieuses venant très certainement de l'étang du Clairon pourront coasser à loisir sans gêne pour les riverains.

Le site de reproduction des amphibiens est le milieu aquatique. Seul la mare au nord du fort a cet effet dans le site. Il est nécessaire de prendre toutes les précautions pour améliorer ce milieu dans la mesure du possible. La présence de prédateurs comme les poissons ou les tortues sont un frein au développement de ces espèces ou à l'apparition d'autres comme les Tritons.

90% des zones humides ont été asséchées au cours de ce dernier siècle. Les quelques mares qui ont été créées l'ont été pour la plupart au profit des poissons et des pêcheurs. La plupart des amphibiens sont en voie de disparition. Il est de notre devoir de leur constituer des lieux d'accueil et de reproduction.

* Mammifères

Nom du mammifère	Nom vernaculaire	1982	1999
Hérisson d'Europe	Erinaceus europaeus	X	X
Taupe d'Europe	Talpa europaea	X	X
Vespère de Savi	Hypsugo savii		X
	Myotis sans plus de précision		X
Noctule commune	Nyctalus noctula		X
Pipistrelle de Kuhl	Pipistrellus kuhlii		X
Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus		X
Renard roux	Vulpes vulpes		X
Belette	Mustela nivalis	X	
Ecureuil roux	Sciurus vulgaris		X
Mulot sylvestre	Apodemus sylvaticus	X	
Campagnol roussâtre	Clethrionomys glareolus	X	
Campagnol des champs	Microtus arvalis	X	
Souris domestique	Mus musculus	X	

Rat surmulot	Rattus norvegicus	X	
Lérot	Eliomys quercinus		X
Lièvre d'Europe	Lepus europaeus	X	X
Lapin de Garenne	Oryctolagus cuniculus	X	X

Si nos relevés mammalogistes ne portent pas sur les micromammifères rongeurs, les relevés sur les chiroptères sont remarquables. En effet peu d'inventaires font mention de ce groupe d'espèces sous forme d'identification d'espèce.

* Une note particulière sur les chiroptères.

Les chiroptères ont été contactés à partir de l'enregistrement de leurs ultrasons. Les espèces étaient présentes sur le site, soit lors d'un déplacement entre le site de reproduction et le lieu de gagnage (terrain de chasse), soit directement sur le lieu de gagnage (ils consomment tous, en France, exclusivement des insectes).

La Pipistrelle commune est anthropophile.

La Pipistrelle de Kuhl se trouve ici en limite de son aire de répartition plus centrée sur l'ouest méditerranéen.

Pour favoriser l'installation des chiroptères en général, il faudra veiller à conserver et à multiplier le nombre de cavités (trous de Pics dans les arbres, pierres déjointées dans les bâtiments, arbres fendus, etc....).

Tout au long de l'année les Chauves souris changent fréquemment de gîte pour se reproduire, passer des journées de repos à la bonne température en période estivale ou encore pour hiverner dans des conditions optimales. La pose de nichoir permet de multiplier le nombre de cavités mais sans avoir une réelle incidence sur le développement des populations, à l'inverse des nichoirs pour oiseaux qui ont un impact réel sur la présence et la densité d'espèces. Par contre la vérification des nichoirs nous permettra de confirmer la quantité et la présence des représentants de chaque espèce dans l'attente d'en savoir un peu plus sur leur répartition et leur densité.

* Poissons :

Nom du poisson	1982	1999
Perche Soleil		X

X : présence sur le site.

V. Remarques et commentaires sur l'ensemble du site

A. Tableau récapitulatif des espèces observées en 1999, comparées aux espèces observées en 1982

Nom de l'amphibien	Nom vernaculaire	1982	1996	1999
Alyte accoucheur	Alytes obstetricans	X		
Crapaud commun	Bufo bufo	X		
Grenouille verte	Rana kl. esculenta			X
Grenouille rieuse	Rana ridibunda			X
Grenouille rousse	Rana temporaria	X		X
Nom du reptile	Nom vernaculaire			
Lézard vert	Lacerta viridis	X		
Lézard des murailles	Podarcis muralis	X		X
Orvet	Anguis fragilis	X		
Couleuvre d'Esculape	Elaphe longissima	X		
Vipère aspic	Vipera aspis	X		
Tortue de Floride				X
Nom de l'oiseau	Nom vernaculaire			
Grand Cormoran	Phalacrocorax carbo			M
Milan noir	Milvus migrans			M
Milan royal	Milvus milvus			M
Epervier d'Europe	Accipiter nisus			M
Buse variable	Buteo buteo	NHS		N
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	N	N	N
Faucon pèlerin	Falco peregrinus	NHS		M
Faisan de Colchide	Phasianus colchicus	H		

Gallinule poule d'eau	Gallinula chloropus			N
Mouette rieuse	Larus ridibundus	H		H
Pigeon ramier	Columba palumbus	N		N
Pigeon colombin	Columba oenas			N
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto			N
Tourterelle des bois	Streptopelia turtur		N	
Effraie des clochers	Tyto alba	NHS		
Chouette hulotte	Strix aluco			N
Chouette chevêche	Athene noctua	N		
Martinet noir	Apus apus	M		NHS
Guêpier d'Europe	Merops apiaster			M
Huppe fasciée	Upupa epops	M		
Pic vert	Picus viridis	NHS		N
Pic épeiche	Dendrocopos major	N		N
Pic épeichette	Dendrocopos minor		N	
Alouette des champs	Alauda arvensis	N		NHS
Hirondelle rustique	Hirundo rustica	M		NHS
Hirondelle de fenêtre	Delichon urbica	M		
Pipit des arbres	Anthus trivialis		N	
Bergeronnette grise	Motacilla alba	N	N	
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	N		N
Accenteur mouchet	Prunella modularis	N		
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	N		N
Rossignol philomèle	Luscinia megarhynchos	N		N
Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus			M
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros	N		N
Tarier pâtre	Saxicola torquata	N	N	
Merle noir	Turdus merula	N		N
Grive musicienne	Turdus philomelos	NHS		
Hypolais polyglotte	Hippolais polyglotta			N
Fauvette des jardins	Sylvia borin			N
Fauvette grisette	Sylvia communis	NHS		NHS
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	N		N
Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus			N
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	N		N
Roitelet triple bandeau	Regulus ignicapillus		N	
Gobemouche noir	Ficedula hypoleuca			M
Gobemouche gris	Muscicapa striata	N		M
Mésange nonnette	Parus palustris	NHS		
Mésange bleue	Parus caeruleus	N		N
Mésange charbonnière	Parus major	N		N
Mésange noire	Parus ater	NHS	N	

Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus	N		N
Sittelle torchepot	Sitta europaea	N		N
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla	N		N
Etourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	N		N
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus			N
Geai des chênes	Garrulus glandarius			N
Pie bavarde	Pica pica	NHS		N
Corneille noire	Corvus corone	NHS		N
Corbeau freux	Corvus frugilegus	H		H
Moineau friquet	Passer montanus	NHS		N
Moineau domestique	Passer domesticus	N		N
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	N		N
Pinson du nord	Fringilla montifringilla	H		
Serin cini	Serinus serinus	N		N
Tarin des aulnes	Carduelis spinus	H		
Verdier d'Europe	Carduelis chloris	N		N
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	N		N
Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula			H
Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina			NHS
Bruant proyer	Miliaria calandra			NHS
Bruant jaune	Emberiza citrinella	N		
Bruant zizi	Emberiza cirrus	NHS		N
Nom du mammifère	Nom vernaculaire			
Hérisson d'Europe	Erinaceus europaeus	X		
Crocidure musette	Crocidura russula	X		
Taupe d'Europe	Talpa europaea	X		X
Vespère de Savi	Hypsugo savii			X
	Myotis sans plus de précision			
Noctule commune	Nyctalus noctula			X
Pipistrelle de Kuhl	Pipistrellus kuhlii			X
Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus			X
Renard roux	Vulpes vulpes			X
Belette	Mustela nivalis	X		
Ecureuil roux	Sciurus vulgaris			X
Mulot sylvestre	Apodemus sylvaticus	X		
Campagnol roussâtre	Clethrionomys glareolus	X		
Campagnol des champs	Microtus arvalis	X		
Souris domestique	Mus musculus	X		
Rat surmulot	Rattus norvegicus	X		
Lérot	Eliomys quercinus			X
Lièvre d'Europe	Lepus europaeus	X		X
Lapin de Garenne	Oryctolagus cuniculus	X		X
Nom du poisson	CORA Rhône			
Perche Soleil				X

N : nicheur sur le site
NHS : nicheur hors du site
M : migrateur
H : hivernant
X : présence sur le site

B. Commentaires

Un nouveau groupe d'espèce apparaît après la création de la mare : les poissons représentés au moins par les Perches soleil.

Les reptiles représentent le groupe d'espèces qui a subi le plus d'atteintes en 20 ans. 4 espèces sur 5 n'ont plus été observées. Une sixième espèce a été introduite.

Les amphibiens sont représentés par 3 espèces en 1982 comme en 1999 mais les espèces patrimoniales (Alyte accoucheur et Crapaud commun) ont disparu au profit d'espèces plus communes comme la Grenouille verte et la Grenouille rieuse.

C'est pour le groupe des oiseaux que l'impact de modification de milieu est le moins important et que les mesures de gestion apparaissent les plus favorables.

3 espèces nicheuses disparaissent (voir "les espèces nicheuses")

3 espèces hivernantes n'apparaissent plus dans l'inventaire de 1999. Notre étude n'a pas été réalisée en période hivernale et ne peut donc pas permettre de comparer les résultats.

2 espèces migratrices ne sont pas notées mais comme pour les espèces hivernantes elles pourraient l'être.

3 espèces qui nichaient déjà hors du site en 1982 ne sont pas contactées ces dernières années.

Par contre 19 espèces sont notées nouvellement nicheuses sur le fort (voir "les espèces nicheuses")

Aucune espèce n'est reconnue d'intérêt national ou régional même si la plupart sont protégées par la loi du 10 juillet 1976. Le Moineau friquet, la Chouette hulotte et le Bruant zizi apparaissent comme étant les espèces les plus remarquables du site.

Concernant les mammifères, 11 espèces ont été recensées en 1982 tout comme en 1999, mais au total ce sont 18 espèces de mammifères qui auront été observées sur le site en 27 ans et rien ne nous permet de dire que certaines espèces ont pu disparaître. Les méthodes d'inventaire n'étaient pas axées sur la recherche de ces espèces là. Les micromammifères inventoriés en 1982 pourraient très bien être toujours présents au vu des milieux encore existants. L'Ecureuil roux est par contre très certainement une nouvelle espèce pour le site confirmant un peu plus GORCART un caractère vieillissant du boisement, propice à cette espèce.

3 espèces d'amphibiens, 2 espèces de reptiles, 61 espèces d'oiseaux, 11 espèces de mammifères et 1 espèce de poisson ont été recensées en 1999 (1996, 1999) sur le Fort de Saint-Priest.

C. Un site pour les amphibiens

La mare réalisée à l'est du Fort doit être mise en valeur et gérée plus particulièrement pour accueillir une grande diversité de batraciens. L'étanchéité doit être renforcée à partir de produits comme "la bentonite", argile en poudre à fort effet de colmatage. Des surfaces du double de celles qui apparaissent actuellement sont nécessaires à l'accueil d'une diversité d'amphibiens et d'oiseaux paludicoles. La végétation aquatique, comme les nénuphars, phragmites, massettes et renoncules aquatiques, est à favoriser tout en veillant que le tiers des surfaces en eau reste libre. Les interventions doivent être réalisées au mois de septembre pour déranger au minimum les espèces déjà installées. Il doit être veillé à ce qu'aucune introduction volontaire de prédateur comme les poissons ou les tortues ne soit commise.

VI. Conclusion

Le Fort de Saint-Priest est un vaste espace. La diversité des milieux est suffisamment importante de par leur nombre et leur surface pour que de nombreuses espèces animales et en particulier les oiseaux puissent y trouver gîte et couvert.

Les modifications apportées depuis 20 ans sur le milieu par les usages internes et les installations périphériques ont eu pour effet de banaliser la faune présente sur le site en retirant des listes toutes les espèces d'intérêt régional ou national comme la Chouette chevêche, l'Alyte accoucheur, le Crapaud commun, la Vipère aspic, l'Orvet, la Couleuvre d'Esculape.

Les mesures de gestion de l'espace, appliquées depuis le début des années 1990, ont limité la disparition des espèces jusqu'à en favoriser quelques-unes et notamment les espèces d'oiseaux des milieux buissonnants comme l'Hypolaïs polyglotte, le Bruant zizi ou encore le Rossignol philomèle. D'autres espèces ont profité du vieillissement du milieu forestier pour s'installer : la Buse, le Pic vert, La chouette hulotte...

La création d'une mare à l'écart des zones d'affluence a ce double intérêt d'attirer de nombreuses espèces notamment les amphibiens et de devenir un outil pédagogique majeur pour les programmes de découverte de l'environnement.

La gestion particulière de la grande pelouse au nord du site a des effets très positifs sur l'ensemble de la faune. Le simple fait de laisser monter, fleurir et grainer la végétation prairiale permet à toute l'entomofaune de se développer. Celle-ci peut devenir une base sérieuse pour le développement de la chaîne alimentaire et le maintien de son équilibre.

Cet ensemble conserve des caractéristiques champêtres et le Moineau friquet en est le représentant.

Si la gestion des milieux prairiaux et des talus buissonnants est exécutée en harmonie avec les besoins de la faune sauvage, la gestion du boisement du Fort, contrainte par les exigences de sécurité et de diversité paysagère, pourrait être un frein au développement et à la conservation de certaines espèces : la Tourterelle des bois, le Pic épeichette, le Pipit des arbres ; la Mésange noire et le Roitelet triple bandeau qui avaient trouvé dans le bois les ressources suffisantes à leur installation en 1996 n'ont pas été recontactés en 1999.

Le manque de bois mort sur pied, le rajeunissement du boisement, l'implantation d'espèces indigènes pourraient être la cause de cette disparition.

Le Fort de Saint-Priest trouve sa note de particularité par la présence des passereaux des milieux buissonnants, comparativement aux autres parcs urbains et périurbains de l'agglomération lyonnaise. En effet la plupart des autres parcs ont banalisé les haies ou ont supprimé les bosquets de buissons condamnant les espèces inféodées à ces milieux à disparaître.

VII. Bibliographie

FERRY (C.) et FROCHOT (B.) 1958 - La terre et la vie, 105 p 85 à 102, Paris.

GAGET (V.) 1999 - VG 38 : Suivi et entretien des nichoirs de la ville de Saint-Priest, Ville de Saint-Priest, CORA, Lyon.

GRAPPE 1983 - Etude naturaliste sur le Fort de Saint-Priest et de ses environs, Lyon.

Statut de la faune de France métropolitaine, MNHN, Paris 1997.

Inventaire de la faune de France, MNHN, Nathan 1992.

VIII. Annexes

Dossier de presse
Fiche d'inventaire C.O.R.A.

ANNEXES